

Ecrit par Echo du Mardi le 21 septembre 2021

La Grenier numérique fait sa rentrée à l'Islesur-la-Sorgue



Le tiers-lieu le Grenier numérique fait sa rentrée à l'Isle-sur-la-Sorgue et présente son actualité.

Ouvert début 2020, le <u>Grenier numérique</u> est un équipement municipal innovant, fruit de la rencontre entre patrimoine et numérique. Au travers d'une politique impulsée il y a près de dix ans, la ville de l'Islesur-la-Sorgue met en valeur son patrimoine grâce aux travaux et recherches d'une direction du Patrimoine. Espace d'accueil, d'études et de rencontres, le Grenier numérique est ainsi né, préfigurant un projet de tiers-lieux qui occupera les locaux de la tour d'argent aux côtés du <u>futur cinéma</u> dans les années à venir.



Ecrit par Echo du Mardi le 21 septembre 2021

1er conseiller numérique

En 2021, dans le cadre de France services du plan <u>France relance</u> et du programme <u>Petites villes de demain</u>, le Grenier accueille son premier conseiller numérique qui informe, conseille et sensibilise les administrés dans le domaine du numérique. Parallèlement, le Grenier numérique poursuit ses missions initiales : être un centre d'accueil pour les jeunes entreprises innovantes du secteur du patrimoine et du numérique. À ce jour, trois entreprises sont présentes dans les activités suivantes : numérisation de films anciens, web radio, digitalisation des entreprises.

Centre de ressources

Le Grenier propose également un espace showroom/conférences/ateliers sur 150m2 permettant l'accueil de journées d'études, de réunions de séminaires ou encore de tournages. Il développe un centre de ressources 'patrimoine et numérique' contenant la présentation des travaux de la direction du Patrimoine sous différentes formes : vidéos, modélisations 3D ou encore réalité virtuelle, consultation libre de travaux, de rapports de fouilles archéologiques etc. Enfin, le lieu offre un espace d'exposition sur l'art digital, destiné à des artistes utilisant de nouveaux médias et des vecteurs numériques.

Tiers-lieu

En août 2021, le Grenier numérique a été choisi comme 'tiers-lieu' exemplaire par '<u>Site et cités</u>', réseau national des villes et pays d'art et d'histoire et des sites patrimoniaux remarquables, dans le cadre de la démarche 'tiers-lieux et patrimoines'. 'Sites et cités' s'engage en effet dans cette démarche qu'elle souhaite rattacher à la revitalisation des territoires, notamment dans les villes de petite taille et de taille moyenne.

L.M.